



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale du Trésor



## BRÈVES ÉCONOMIQUES

## DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 03 – Semaine du 17 au 21 janvier 2022

### En bref

#### Tunisie :

- Rencontre entre le Président Saïed et le Secrétaire Général de l'UGTT
- Le ministère des finances publie un rapport sur les établissements publics annexé à la loi de finances
- Etat des lieux des dépenses fiscales et des avantages financiers en 2020
- 228 concessions conclues entre 2017 et 2021 dans le cadre des partenariats public privé
- Rapport sur l'investissement 2016-2020
- Une augmentation des dépenses des fonds spéciaux prévue en 2022
- Enquête du Forum Economique Mondial : l'effondrement de l'Etat considéré comme le principal risque auquel devra faire face la Tunisie en 2022
- Proparco soutient les TPME tunisiennes à hauteur de 5 M EUR
- La Tunisie accuse une dégradation de sa balance commerciale alimentaire et une baisse de son taux de couverture alimentaire au cours de l'année 2021
- La communauté internationale vient à nouveau en aide à la Tunisie pour lutter contre le Covid-19

#### LE CHIFFRE À RETENIR

9,9 Md

Le montant injecté par l'Etat dans les établissements publics en 2020 (en TND)

#### Libye :

- Les revenus pétroliers pour 2021 s'élèvent à 21,6 Md USD
- La production du champ pétrolier d'Al-Hakim reprendra en 2022
- Le ministère de l'Économie libyen demande la subvention de trois produits de base
- La banque centrale de Libye (BCL) enclenche un processus de réunification



## Tunisie

- **Rencontre entre le Président Saïed et le Secrétaire Général de l'UGTT**

Ce samedi 15 janvier avait lieu la **première rencontre depuis juillet 2021 entre le Président Saïed et le Secrétaire Général de l'UGTT, Noureddine Tabboubi**. A l'occasion de cet entretien, plusieurs sujets ont été évoqués : la situation générale du pays, la situation politique et les tensions sociales actuelles, et la conjoncture économique. Cette discussion était aussi l'occasion de rétablir le contact après une longue période de rupture entre le président et la direction de la principale centrale syndicale tunisienne. Si le Président a salué le rôle de la centrale syndicale à l'échelle nationale et régionale, le Secrétaire Général de l'UGTT a souligné la nécessité d'une réelle solidarité nationale pour un combat socio-économique et politique afin de permettre au pays de sortir de la période délicate qu'il traverse.

- **Le ministère des finances publie un rapport sur les établissements publics annexé à la loi de finances**

Ce rapport se base sur des données de la période 2018-2020.

La première partie du rapport indique que le **résultat d'exploitation des 77 établissements publics retenus pour l'étude est déficitaire de 1,2 Md TND en 2019**, contre un déficit de 408 M TND en 2018, soit une aggravation de 153%. Cette importante diminution du résultat d'exploitation s'explique en grande partie par une **augmentation de 10% des charges de personnels** par rapport à 2018 (3,8 Md TND en 2019). Les 10 premiers établissements en termes de charges de personnel en 2019 cumulent à eux seuls une masse salariale de 2,6 Md TND, soit 69% du total de la masse salariale des 77 établissements publics évalués (hors caisses sociales et banques

publiques). La STEG occupe la première place avec une masse salariale de 573,3 M TND en 2019, puis, loin derrière, la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG) et Tunisie Télécom, avec des masses salariales de 299,7 M TND et 296,8 M TND respectivement.

**Le résultat net de l'ensemble de ces établissements publics, est déficitaire de 711,5 M TND en 2019**, après des pertes nettes de près de 4 Md TND en 2018. 34 établissements ont réalisés des résultats bénéficiaires pour 1,1 Md TND, tandis que 43 ont accusé des pertes nettes totalisant 1,8 Md TND, dont 88%, soit 1,6 Md TND, générées par 10 établissements publics. La STIR est l'entreprise publique la plus déficitaire, avec une perte nette de 612,3 M TND en 2019, suivi de TRANSTU et de l'Office des céréales qui enregistrent des pertes nettes de 204,3 M TND et 175,6 M TND respectivement.

Le **découvert bancaire s'est accru sur la période 2018-2020 de 647,7 M TND à 1,1 Md TND**, soit une aggravation de 60%. En 2020, les banques publiques ont financé 86% de ce découvert soit 925,8 M TND. Le découvert bancaire le plus élevé revient à l'Office des Céréales avec 469,2 M TND en moyenne sur 2020, financé par la BNA.

Par ailleurs, **l'Etat a injecté 9,9 Md TND en 2020** (contre 8,1 Md prévus par la loi de finance) **dans ces établissements publics, soit 8,9% du PIB**, contre 8,6 Md (7,5% du PIB) en 2019. 60% des fonds injectés ont été alloués à des établissements qui bénéficient du système de compensation, à savoir la STIR, la STEG, l'Office des Céréales, la CNRPS et la CNSS. **Les dettes des 77 établissements publics du rapport vis-à-vis de l'Etat dépassent les 6,5 Md TND en 2020**, en hausse de 8,2% sur un an. Ces dettes sont essentiellement d'ordre fiscal (41%), outre les prêts et avances sur trésorerie (38%). **Les dettes de l'Etat envers les entreprises publiques, également en augmentation, ont atteint 9,3 Md TND en 2020.**

- **Etat des lieux des dépenses fiscales et des avantages financiers en 2020**

Un rapport sur les avantages fiscaux et financiers annexé à la loi de finance 2022 a été publié cette semaine par le ministère des Finances. **Les avantages fiscaux et financiers ont atteint 4,9 Md TND en 2020, soit 4,2% du PIB et 10,4% du total du budget de l'Etat.** Ces avantages sont composés en majorité **d'avantages fiscaux, atteignant 4,2 Md** - 402 M TND pour l'impôt sur les sociétés, 1,4 Md TND pour la TVA, 755 M TND au titre des droits de douanes, 1,6 Md TND pour les droits de consommation-, **soit environ 18% des ressources fiscales totales** et, dans une moindre mesure, d'avantages financiers qui s'élèvent quant à eux à 702 M TND.

- **228 concessions conclues entre 2017 et 2021 dans le cadre des partenariats public privé.**

La Loi n° 2008-23 du 1er avril 2008 relative au régime des concessions définit une concession comme un contrat par lequel une personne publique délègue, pour une durée limitée, à une personne publique ou privée, la gestion d'un service public ou l'utilisation et l'exploitation de domaines ou d'outillages publics en contrepartie d'une rémunération. Ainsi, d'après le rapport sur « les projets d'investissements dans le cadre des contrats de partenariat public privé, des concessions et des autres mécanismes de financement », publié par le ministère des Finances en annexe de la loi de finance 2022, **228 concessions ont été conclues entre 2017 et 2021.** Le secteur des transports, qui a enregistré 115 concessions au cours de la période (dont 89 relatives aux transports liés à l'activité portuaire), a obtenu le montant le plus important en termes de concessions de 123 M TND, suivi par le secteur de la pêche et de l'environnement avec un montant avoisinant les 1 million de dinars.

- **Rapport sur l'investissement 2016-2020**

Selon le rapport sur la répartition régionale de l'investissement sur la période 2016-2020, publié par le ministère des Finances en annexe de la loi de

finance 2022, **l'investissement public a atteint 15,1 Md TND**, contre 28,2 Md programmés (soit un taux de réalisation de 54%), et **l'investissement privé 32,8 Md TND**, contre 45,1 Md prévus (un taux de réalisation de 73%). Parmi les multiples freins à la réalisation des projets mentionnés dans le rapport, on retrouve les mauvaises évaluations en amont des projets qui entraînent une insuffisance des allocations allouées à ces derniers, la complexité des procédures de conclusion des projets dans le cadre de coopérations internationales, les défaillances des chaînes de valeur, ainsi que les difficultés d'accès au financement. La pandémie de Covid-19 a également eu de fortes répercussions négatives sur l'avancement des projets d'investissement. Le rapport établit également le classement des gouvernorats dans lesquels **l'Etat investit le plus, à savoir Tunis (1,53 Md TND), Sfax (1,27 Md TND) et Bizerte (1,27 Md TND).** En revanche, les gouvernorats de Sousse (393 M TND), Zaghouan (412 M TND) et Tozeur (426 M TND) sont ceux qui ont connus les plus faibles investissements au cours de la période 2016-2020.

- **Une augmentation des dépenses des fonds spéciaux prévue en 2022**

Publiée par le ministère des Finances, l'annexe de la loi de finance 2022 sur les 11 fonds spéciaux - fonds de développement industriel et de décentralisation, fonds spécial de développement de l'industrie et de la pêche, etc. - confirme **l'amélioration de leurs ressources entre 2018 et 2020 pour atteindre 1,2 Md TND** en 2020, alors que les dépenses s'élèvent à 466 M TND. Selon le rapport, la hausse des ressources s'explique notamment par l'importance des excédents reportés d'une année à l'autre, par la hausse des subventions de l'Etat en leur faveur, et par l'augmentation de la mobilisation des ressources propres suite à l'amélioration des recouvrements de ces ressources. Ainsi, **en 2022, les dépenses des fonds spéciaux devraient augmenter de 1,5% par rapport à 2021** selon le ministère des Finances.

- **Enquête du Forum Economique Mondial : l'effondrement de l'Etat considéré comme le principal risque auquel devra faire face la Tunisie en 2022**

Le 12 janvier, le Forum Economique Mondial a publié la 17<sup>ème</sup> édition du rapport sur les risques mondiaux. Ce rapport se base sur une enquête de perception de mai 2021, réalisée auprès de dirigeants politiques, chefs d'entreprises et experts économiques et financiers sur les différents risques mondiaux à long terme dans 124 pays. Pour la Tunisie, **l'effondrement de l'Etat constitue la menace la plus importante selon les résultats de l'enquête**, suivi de la crise de la dette, puis du chômage. Seulement 5 autres pays du classement ont obtenu « l'effondrement de l'Etat » comme risque majeur : le Liban, le Venezuela, le Nicaragua, le Pérou et le Honduras.

- **Proparco soutient les TPME tunisiennes à hauteur de 5 M EUR**

Proparco (Groupe AFD) a apporté son soutien à l'action du Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE) en faveur des TPE et PME **en accordant une garantie ARIZ de 5 M EUR dans le cadre de l'initiative Choose Africa Resilience**. Cet appui vise à faciliter l'accès au financement des TPE et PME, principalement dans les secteurs du tourisme, de la restauration, de l'artisanat et de l'industrie manufacturière, ainsi que de l'éducation, la santé, l'agriculture, le commerce de détail, et les services de proximité. **L'objectif est de disposer d'un instrument de partage de risque dans le cadre de la croissance du portefeuille de prêts aux TPME de la CFE**, dans un contexte de crise sanitaire. Ces prêts sont destinés à renforcer les capacités des micros entrepreneurs à **surmonter la crise via des microcrédits** remboursables à court et moyen terme. En appuyant les micro-entrepreneurs dans leurs projets, le CFE Tunisie aurait permis de maintenir ou de créer jusqu'à 28.000 emplois depuis sa création en 2015.

- **La Tunisie accuse une dégradation de sa balance commerciale alimentaire et une baisse de son taux de couverture alimentaire au cours de l'année 2021**

D'après l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), le déficit de la balance commerciale alimentaire est passé de 859,4 M TND (soit 259 M EUR) au cours de l'année 2020 à 1,95 Md TND (soit 589 M EUR) au cours de l'année 2021, soit une hausse de 127%. Cette dégradation est la conséquence d'une baisse, en valeur, des exportations (-5,8%) et d'un accroissement des importations (+14,1%). **Le déficit enregistré est principalement le résultat de l'accroissement des importations céréalières (+25,9%) et de la diminution des exportations d'huile d'olive (-25,6%)**. Ceci étant, au cours de la période susmentionnée, les importations de viandes, de pommes de terre et de sucre ont diminué. Les prix à l'exportation ont augmenté de 45,1% pour l'huile d'olive et de 22,4% pour les tomates. A contrario, ceux des dattes et des agrumes ont respectivement reculé de 10,8% et de 9,3%. Par ailleurs, les prix à l'importation des céréales ont connu une hausse de 33% pour le blé dur, 30,7% pour le blé tendre, 35,6% pour l'orge et de 49,6% pour le maïs, tandis que les prix de la viande et de la pomme de terre ont baissé respectivement de 38,9% et de 1,8%. **Le taux de couverture alimentaire est ainsi passé, dans le même temps, de 84,9% à 70,1%**.

- **La communauté internationale vient à nouveau en aide à la Tunisie pour lutter contre le Covid-19**

Alors que le pays fait face à une nouvelle flambée de l'épidémie qui l'a poussée à imposer de nouvelles restrictions sanitaires (couvre-feu, restrictions dans la restauration, renforcement des contrôles douaniers, etc.), la communauté internationale a apporté son aide dans la lutte contre la propagation du Covid-19. La Tunisie a ainsi reçu cette semaine un don de la Russie de cent mille doses du vaccin Sputnik Light, la deuxième tranche d'un don japonais d'équipements



médicaux (d'une valeur totale d'environ 12,4 M TDN), ainsi que 160 tonnes d'oxygène liquide en provenance d'Arabie Saoudite.

## Libye

- **Les revenus pétroliers pour 2021 s'élèvent à 21,6 Md USD**

La National Oil Corporation (NOC) a déclaré que **les revenus nets totaux réalisés en 2021 s'élevaient à 21,6 Md USD**. La NOC annonce par ailleurs que les recettes nettes des mois de novembre et décembre 2021 ont atteint des niveaux record de 4,32 Md USD sous l'effet de la flambée des prix. Le communiqué stipule également que des redevances et taxes ont été enregistrées pour un montant de 2,28 Md USD transféré sur le compte du ministère des Finances auprès de la Banque centrale de Libye, avec pour condition que les redevances et impôts soient retenus dans les prochains mois pour la raffinerie du Sud et les projets d'infrastructure conformément aux décisions du Conseil des ministres.

Toutefois, le président du conseil d'administration de la NOC a souligné que **la capacité du secteur pétrolier en Libye à investir et moderniser les infrastructures restera faible dans un avenir proche**, notamment du fait du manque de moyens budgétaires, et a souligné l'importance des initiatives protégeant les infrastructures du secteur, ce dernier étant un des uniques financeurs du trésor public.

- **La production du champ pétrolier d'Al-Hakim reprendra en 2022**

**La Zueitina Oil Company filiale de la National Oil Corporation (NOC), a annoncé préparer la reprise de la production dans le champ pétrolier d'Al-Hakim en 2022.** Cette reprise fera suite à celle du champ pétrolier de Zella, qui a contribué à environ 3 % de la production totale de la Libye.

- **Le ministère de l'Économie libyen demande la subvention de trois produits de base**

Le ministère de l'Économie a proposé cette semaine un soutien gouvernemental partiel pour trois produits

de base ayant connu une augmentation significative ces derniers temps. D'après la déclaration du directeur de l'administration commerciale du ministère de l'Économie, Mustafa Qadara, il s'agit d'une **subvention de 40% du prix du blé, du riz et de l'huile de cuisson visant à contrer la hausse des cours mondiaux des denrées alimentaires** afin de préserver le pouvoir d'achat.

- **La banque centrale de Libye (BCL) enclenche un processus de réunification**

**La banque centrale de Libye (BCL) a déclaré cette semaine avoir entamé un processus de réunification** après avoir été divisée en deux pendant des années durant la guerre civile. Cette déclaration a été faite conjointement par le gouverneur de la BCL Tripoli, Saddik Al kabir, et celui de l'institution de Beïda à l'est Ali Salem al-Hebri. Ces derniers ont indiqué que **la réunification se déroulera en quatre étapes** afin que l'institution puisse être opérationnelle et respecter les pratiques et normes internationales. **La feuille de route de ce processus a été élaborée et sera supervisée par le cabinet international Deloitte**, déjà engagé par l'état Libyen l'année dernière pour réaliser un audit de la BCL comme cela était demandé par la communauté internationale et dont le rapport a été remis au premier ministre A. Dbeibah en juillet 2021.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye  
Rédacteurs : Hugo Mahut, Célia Devant-Perrotin, Adil Rais

Pour s'abonner : [adil.rais@dgtresor.gouv.fr](mailto:adil.rais@dgtresor.gouv.fr)

Crédits photo : © Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>